



CHANTIERS DE JEUNES

Provence Côte d'Azur



**Pour construire ses loisirs
toute l'année...**

Séjours, soirées, sorties, mercredis, samedis,
dimanches, vacances scolaires, week-ends...

Janvier - Juin 2026
De 13 ans à 17 ans



CONSTRUIRE SES LOISIRS

Un projet

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre.

Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animation amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

Les actions portées par notre association s'adressent à TOUS les jeunes de 13 à 17 ans sans distinctions sociales, culturelles ou confessionnelles.

Un Contrat

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

Une journée type

Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes s'occupent de faire les courses. À leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 20h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

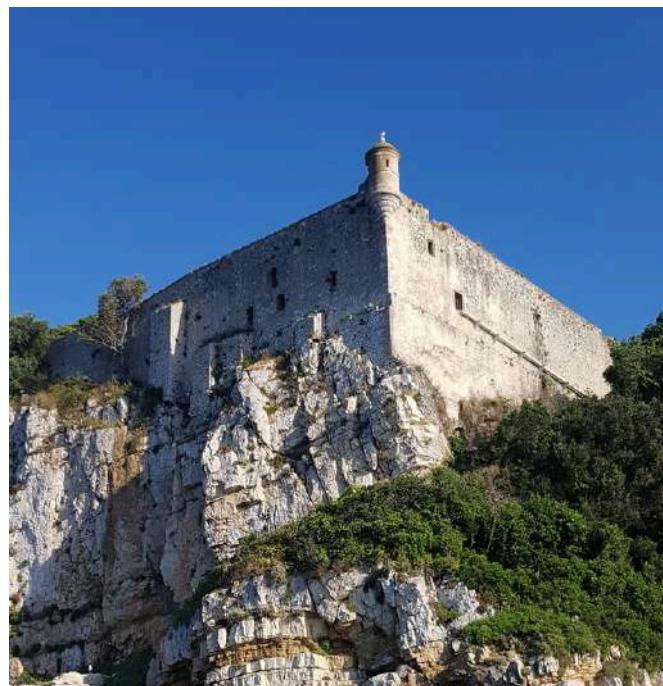
LE FORT ROYAL

DE L'ÎLE SAINTE MARGUERITE
À CANNES



Effectif

16 jeunes



Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVIIème siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager les différentes parties du Fort Royal (caladage, rejointoiement, maçonnerie, taille de pierre, rénovation intérieure...).



Les activités

Les activités de loisirs sont choisies par les jeunes en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) Durant les séjours des vacances de Printemps une activité nautique est déjà prévue. (catamaran, kayak).

SÉJOURS DE VACANCES FORT ROYAL

Île Sainte Marguerite à Cannes



VACANCES D'HIVER

Du 16 au 22 Février 2026

Du 23 février au 1er Mars 2026



VACANCES DE PRINTEMPS

Du 13 au 19 avril 2026

Du 20 au 26 avril 2026



Participation demandée

Pour les structures : 336 euros

Pour les adhérents hors département 06 : 259 euros

Pour les adhérents du département 06 : 224 euros*

Tarifs dégressifs pour les cannois : de 84 à 154 euros*

*Aide du Conseil Départemental 06 déduite.

*Nos séjours sont labellisés Colos Apprenantes et Vacaf. Prise en charge financière possible pour les adhérents du département du 06 - Consultez-nous.

ANIMATION DE PROXIMITÉ

La Maison des Chantiers de Jeunes

La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités. Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir participer aux activités, trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social ou scolaire.

L'organisation

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des "points tortues" qui leur permettent de participer à des temps d'activité et de loisirs à moindre coût (1 "point tortue" équivaut à 8 euros).



Les mercredis chantiers-activités

Chaque mercredi, nous donnons aux jeunes le choix de participer à une activité de loisir programmée ou de faire du chantier pour gagner des "points tortues". Il s'agit d'un réel échange entre activité de chantier utile et activité de loisir payante. Cette action leur donne une possibilité d'autonomie dans le financement et le choix de leurs loisirs pour organiser leur temps libre.

Samedis et dimanches micros-projets

Dans la continuité du fonctionnement énoncé, nous développons des micro-projets, choisis et portés par les jeunes. Des samedis et dimanches sont consacrés au chantier pour l'obtention des "points tortues" ou pour la mise en place de projets et activités.

Les vacances scolaires

Nous proposons le même fonctionnement durant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent venir pendant les vacances faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit pour travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

L'étape accueil

C'est un accueil individualisé qui se déroule essentiellement de 16h30 à 19h, durant les jours d'ouverture. Il s'agit d'un temps d'animation, d'accompagnement et d'écoute qui varie selon les besoins des jeunes (devoirs, recherche de stage, organisation de micro-projet, discussions, etc...).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Comment s'inscrire

Une pré-réservation téléphonique est obligatoire.

Vous avez ensuite un délai de 7 jours pour nous faire parvenir votre dossier d'inscription, le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes. Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet et à nous renvoyer complet par mail.

Après réception du dossier complet et du règlement, nous vous confirmerons alors l'inscription par mail.

Le solde de votre participation doit nous parvenir maximum 15 jours avant le début du séjour.

Vous recevrez une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...).

Règlement

Par virement (RIB dans le dossier d'inscription).

Par chèque à l'ordre Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur.

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

Adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

Réduction

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents du département des Alpes Maritimes et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs (sur présentation du quotient familial fourni par la CAF, ou à défaut de l'avis d'imposition).

Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable.

Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour le montant des arrhes sera retenu pour les séjours d'été. Moins de 15 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour sera retenue.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

INFORMATIONS DIVERSES

Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

Réglementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire" et "association de défense de l'environnement" et "Education Nationale". Nos séjours sont labellisés "colos apprenantes" et donnent aussi la possibilité d'effectuer des Missions d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel.

Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités. En cas de vandalisme, dégradation volontaire, vol la responsabilité financière des parents pourra être engagée.

Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La Région Provence Alpes Côte d'azur ne finance plus nos séjours.

Actions spécifiques

Actions spécifiques : Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques qui sont basés sur le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine...).

La formation d'animateurs

L'association a mis en place un système de bourse à destination de ses adhérents et encadrants, pour aider au financement du B.A.F.A et du B.A.F.D.
Pour toute information, contacter Thibaud au 04.93.47.89.69.

Vous détenez à présent toutes les informations nécessaires. Il ne reste plus qu'à vous inscrire le plus rapidement possible.



Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur

7, avenue Pierre de Coubertin

06150 Cannes la Bocca

📞 : 04 93 47 89 69

🌐 : www.cjPCA.org

✉️ : cjPCA@club-internet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.




**RÉGION ACADEMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


06
DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Liberé • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


**Ministère
Culture
Communication**
Département des affaires culturelles
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**FONDATION
CANNES**
par les Cannois, pour les Cannois
longue durée de l'Innovation Azur Côte d'Azur


**ALLOCATIONS
FAMILIALES**
**Caf
des Alpes-
Maritimes**


FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire


**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**


**CANNES
CÔTE D'AZUR
FRANCE**